

BRIOCHE PASQUIER

Société anonyme au capital de 8 619 628 €
Siège social : Les Cerqueux (49360)
RCS Angers 305.119.125

Documents comptables annuels

A. Comptes consolidés au 31/12/05

I – Bilan consolidé au 31 Décembre 2005

ACTIF	Net 2005 IFRS	Net 2004 IFRS	Net 2003 (1)
En K€			
Ecart d'acquisition	24 309	13 857	17 197
Immobilisations incorporelles	1 066	1 349	1 493
Immobilisations corporelles	191 327	177 021	142 772
Immobilisations financières	3 512	540	1 927
Total Actif Immobilisé	220 214	192 767	163 389
Stocks en cours	23 721	16 774	17 147
Créances clients et comptes rattachés	66 694	60 311	54 543
Autres créances et compte de régularisation	24 103	12 171	20 053
Valeurs mobilières de placement	2 702	11 448	11 074
Disponibilités	3 996	15 403	12 933
Total Actif Circulant	121 216	116 107	115 750
Total de l'Actif	341 430	308 874	279 139

(1) : Chiffres non retraités IFRS

PASSIF

En K€	2005 IFRS	2004 IFRS	2003 (1)
Capital	8 620	8 918	8 918
Primes	2 632	2 632	2 632
Réserves consolidées	95 776	89 599	57 236
Résultat de l'exercice (part du groupe)	8 078	17 251	13 915
Autres Capitaux Propres	98	- 6 088	- 3 310
Autres Fonds Propres	380	380	50
Total des Capitaux Propres	115 584	112 692	79 442
Total des Provisions	4 979	1 328	3 986
Emprunts et dettes financières	103 045	88 528	109 331
Dettes fournisseurs	68 271	59 246	55 293
Autres dettes et comptes de régularisation	49 550	47 080	31 086
Total des Dettes	220 866	194 854	195 710

(1) : Chiffres non retraités IFRS

II – Compte de résultat consolidé au 31 Décembre 2005

	31/12/05 IFRS	31/12/04 IFRS	31/12/03 (3)
Chiffres d'affaires hors taxes (1)	401 103	376 063	496 839
Autres Produits de l'activité	193	237	256
Total production	401 296	376 300	497 095
Variation stocks produits finis	2 675	197	- 30
Total Produits d'exploitation	403 971	376 497	497 065
Achats consommés	- 183 289	- 166 198	- 160 700
Autres achats et charges externes	- 64 227	- 56 046	- 194 815
Valeur ajoutée avant intermédiaires	156 455	154 253	141 550
Impôts et taxes	- 10 709	- 9 637	- 7 917
Charges de personnel (2)	- 100 738	- 89 670	- 88 672
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	45 008	54 946	44 961
Dotations aux amortissements	- 25 244	- 21 785	- 29 222
Dotations aux provisions	- 30	- 159	- 94
Reprises sur amort. Et provisions Trft Charges			8 352
Résultat opérationnel courant (EBIT)	19 734	33 002	23 997
Autres produits et charges opérationnels	- 3 859	- 2 550	- 205
Résultat opérationnel	15 875	30 452	23 792
Coût du financement	- 2 705	- 2 549	- 733
Autres produits et charges financières	144	1 316	2 133
Charge d'impôt	- 5 236	- 11 968	- 11 277
Résultat net	8 078	17 251	13 915
Résultat par action	1.87	3.98	2.36
(1)retraité des frais promotionnels et coopérations commerciales selon la norme IAS 18 pour 2004 2005			
(2)dont Participation des salariés aux bénéfices	1 067	2 604	1 989
(3) chiffres non retraités normes IFRS			

Faits caractéristiques de l'Exercice

L'exercice 2005 est caractérisé par la première application des normes comptables internationales (IFRS). Les comptes 2005 et 2004 du présent document sont présentés suivant ces nouvelles normes. En revanche, les données chiffrées relatives à l'exercice 2003 ne sont pas retraitées, ce qui fausse la comparaison.

Les principaux impacts de la transition aux nouvelles normes sont explicités au point 4.4.1.

Au cours de l'année 2005, Brioche Pasquier a réalisé l'acquisition de 2 sociétés de fabrication de Biscottes, SOPAFI SAS à Angers (49) en mars, et PICARD SA à Châteauroux (36) en juillet, qui devrait lui permettre d'atteindre 100M€ de chiffre d'affaires en panification en 2006.

Par ailleurs, le Groupe a pris la décision de se séparer de sa filiale italienne Brescia dont la cession définitive est intervenue en mars 2006. Les comptes consolidés intègrent les conséquences financières de cette opération, savoir : dépréciation du solde de l'écart d'acquisition (2 700 K€), provision pour risque et charges (2 672 K€).

III – Annexe aux comptes consolidés

Transition aux normes IFRS - Méthode comptable

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen et du Parlement Européen relatif à l'application des normes comptables internationales adopté le 19 juillet 2002, la société BRIOCHE PASQUIER dont les actions sont cotées à Euronext Paris publie, pour la première fois à compter son exercice ouvert le 1^{er} janvier 2005, ses états financiers consolidés selon les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

La première étape de la transition aux normes IFRS a consisté en la préparation d'un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 puis au retraitement des comptes comparatifs 2004 selon les normes IFRS. Conformément aux recommandations AMF, le document de référence publié le 20 avril 2005 faisait état de l'impact du passage aux normes IFRS. Les comptes sont établis depuis le 1^{er} janvier 2005 aux normes IFRS. Les informations comparatives au 30 juin 2005 ont été retraitées selon ces normes.

Options comptables retenues pour la première application des IFRS

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétrospectif dans le bilan d'ouverture à la date de transition (1^{er} janvier 2004), à l'exception de certaines exemptions prévues dans la norme IFRS1 (« Première adoption des normes IFRS ») et qui sont commentées au paragraphe concerné ci-dessous.

Description des principaux retraitements IFRS

Produits des activités ordinaires

La norme IAS 18 prévoit que certains coûts de prestations commerciales, comme les programmes de publicité en coopération avec les distributeurs, les coûts de référencement des nouveaux produits et les actions promotionnelles sur les lieux de vente, viennent en réduction du chiffre d'affaires s'il n'existe pas de service séparable dont la juste valeur puisse être mesurée de manière fiable. Conformément à l'interprétation retenue par les sociétés de l'agroalimentaire, le chiffre d'affaires a donc été diminué des frais promotionnels et des coopérations commerciales.

Amortissement des immobilisations corporelles

La norme IAS 16 prévoit un amortissement des immobilisations corporelles sur la durée attendue d'utilisation, avec pour corollaire l'obligation de déduire systématiquement de la base amortissable la valeur résiduelle estimée à la fin de cette durée d'utilisation.

L'application de cette norme conduit à une révision des plans d'amortissement en cours sur les bâtiments et sur le matériel et outillage, compte tenu de l'expérience acquise sur les durées d'utilisation propres au groupe, pour retenir les durées d'amortissement suivantes :

- bâtiments : 20 ans
- matériel et outillage : 10 ans

S'agissant de matériel, outillage et bâtiments uniquement industriels, la valeur résiduelle estimée est nulle.

Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

La norme IAS 19 prévoit la constitution obligatoire d'une provision pour le montant total des engagements de retraite et avantages assimilés.

Le groupe Brioche Pasquier a externalisé pour partie la gestion de ces engagements de retraite du personnel français auprès d'une compagnie d'assurances.

Seules les indemnités de fin de carrière constituent au sein du groupe des engagements de retraite de régime à prestations définies, visés par la norme IAS 19.

La provision constituée par le groupe Brioche Pasquier porte essentiellement sur la valeur actualisée des charges sociales sur indemnités de fin de carrière, engagement non couvert par l'assurance.

Ecarts d'acquisition

Conformément à la norme IFRS3, les goodwills ne sont plus amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, et ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs, pour déterminer les pertes de valeurs éventuelles.

Les écarts d'acquisition constatés antérieurement à l'entrée en vigueur du règlement CRC 99.02 (exercice clos le 31/12/2000) étaient, par convention, amortis en totalité l'année même de la prise de contrôle. Depuis cette date et jusqu'au 31 décembre 2003, la durée d'amortissement était établie selon un plan propre à chaque société, en tenant compte des perspectives de rentabilité à chaque acquisition.

Le Groupe Brioche Pasquier a choisi d'utiliser l'exemption relative au non-retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition. En conséquence, la norme sur les regroupements d'entreprises n'est appliquée que pour les acquisitions postérieures au 1^{er} janvier 2004. En pratique, aucun retraitement rétrospectif des goodwills au 1^{er} janvier 2004 n'a été effectué.

Information sectorielle

La norme IAS 14 conduit le groupe Brioche Pasquier à donner une présentation des informations financières selon le découpage sectoriel suivant :

- Viennoiserie
- Pâtisserie
- Biscottes
- Europe

Titres d'auto-contrôle

La norme IAS 32 prévoit le retraitement des titres d'auto-contrôle en déduction des capitaux propres consolidés, quelque soit l'objectif d'acquisition. Cette position était déjà retenue par le groupe Brioche Pasquier depuis 2003. Il n'existe plus de titres d'auto-contrôle au 31 décembre 2005.

Frais de recherche et de développement

La norme IAS 38 impose la comptabilisation en charges des frais de recherche et l'immobilisation des frais de développement pour lesquels l'entreprise est en mesure de démontrer le respect des six critères suivants :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre
- son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre
- sa capacité à l'utiliser ou le vendre
- comment l'actif générera des avantages économiques futurs probables
- la disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet
- sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement

Les frais de recherche et de développement sont actuellement comptabilisés en charges en normes françaises.

Compte tenu de la difficulté de donner une mesure fiable des dépenses pendant la phase de développement, aucun retraitement en immobilisation des frais de développement antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'a été effectué. A compter de cette date, l'étude systématique du respect des conditions requises peut conduire à l'immobilisation de certains frais de développement.

Contrats de location

La norme IAS 17 est similaire en grande partie aux normes comptables françaises sur la distinction entre location simple et location-financement. Elle fournit cependant des exemples complémentaires de situations pouvant être considérées comme de la location-financement :

- * le preneur peut résilier le contrat mais supporte les pertes subies par le bailleur du fait de la résiliation
- * les profits ou pertes résultant de la variation de la juste valeur sont assumés par le preneur
- * le preneur a la faculté de renouveler le contrat pour une deuxième période moyennant un loyer inférieur au prix de marché.

Les principaux contrats de location des sociétés du groupe Brioche Pasquier concernent le parc automobile et le parc informatique. Ces contrats de location ne prévoient pas le transfert de propriété au terme du contrat, le contrat est d'une durée inférieure à la durée de vie du bien et la valeur actualisée des paiements minimaux est différente de la juste valeur du bien loué lors de la conclusion du bail. Ces contrats s'analysent donc en location simple.

Les précisions de la norme IAS 17 ne généreront pas de traitement différent.

Impact des principaux retraitements IFRS

En K€	Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2004	Capitaux propres au 31 décembre 2004	Résultat 2004
Amortissement des immobilisations corporelles	+ 33.800	+ 42 210	+ 8 410
Engagements de retraite	- 389	-381	+ 8
Impôts différés sur retraitements	- 11.856	-14 780	- 2 924
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	+ 1.240	+ 1.240
Total	+ 21.555	+ 28.289	+ 6.734

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des entités juridiques contrôlées par la société BRIOCHE PASQUIER et ayant un caractère significatif. Toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe BRIOCHE PASQUIER exerce un contrôle de droit ou de fait ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

Liste des filiales et participations	% de détention	Sociétés consolidées	Intégration globale
Brioche Pasquier Alpes	100.00	X	X
Brioche Pasquier Paris	100.00	X	X
Brioche Pasquier Sud	100.00	X	X
Brioche Pasquier Recondo	100.00	X	X
Brioche Pasquier Irun	100.00	X	X
Brioche Pasquier Nord	100.00	X	X
Pâtisserie Pasquier Ouest (3)	100.00	X	X
Pâtisserie Pasquier Nord	100.00	X	X
Pâtisserie Pasquier Sud	100.00	X	X
Pâtisserie Pasquier Val du Loir	100.00	X	X
Pasquier Nutrition	100.00	X	X
SOPAFI (1)	100.00	X	X
EPONA / PICARD SA (2)	100.00	X	X
GIE Pasquier	100.00	X	X
Brioche Pasquier Belgique	100.00	X	X
Brioche Pasquier Brescia	99.00	X	X
Brioche Pasquier U.K.	100.00	X	X
Brioche Pasquier Deutschland	100.00	X	X

- (1) Acquisition de l'intégralité des titres de SOPAFI réalisée le 18 mars 2005.
- (2) La société Brioche Pasquier a acquis le 22 juillet 2005, la société EPONA, holding, qui détenait PICARD SA, société basée à Châteauroux spécialisée dans le pain grillé, pain braisé, les petits pains suédois et la biscotte.
- (3) Société ayant absorbé Pâtisserie Pasquier Bretagne le 19 décembre 2005.

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition constatent la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Pour les sociétés nouvellement intégrées, les positions suivantes ont été retenues :

- Société SOPAFI

En l'absence de situation comptable à la date d'acquisition (18/03/2005), l'écart d'acquisition a été calculé par rapport aux capitaux propres en date du 01/01/2005. Le compte de résultat consolidé intègre les produits et charges de toute l'année 2005, la quote-part estimée du résultat antérieur au 18/03/2005 (375 K€) étant neutralisée globalement par un compte de charge.

- Sociétés EPONA et PICARD

L'écart d'acquisition tient compte d'un actif d'impôt différé de 984 K€ au titre du déficit reportable existant à la date d'acquisition. Les coûts de restructuration engagés par le Groupe sur le second semestre 2005 n'ont pas été considérés comme un passif identifiable et donc inscrits en charges post-acquisition, conformément à la réglementation.

Les écarts d'acquisition constatés antérieurement à l'entrée en vigueur du règlement CRC 99.02 (exercice clos le 31/12/2000) étaient, par convention, amortis en totalité l'année même de la prise de contrôle. Depuis cette date et jusqu'au 31 décembre 2003, la durée d'amortissement était établie selon un plan propre à chaque société, en tenant compte des perspectives de rentabilité de chaque acquisition.

Depuis le 01 janvier 2004, le Groupe Brioche Pasquier présente ses comptes selon les normes internationales IFRS.

Elles sont les suivantes :

- La norme IFRS 1 : prévoit une exception facultative au retraitement rétrospectif des regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004. Cette exception a été retenue et aucun retraitement rétrospectif des regroupements d'entreprises comptabilisés avant le 1^{er} janvier 2004 n'a été effectué.

- La norme IFRS 3 : Regroupement d'entreprises interdit l'amortissement des écarts d'acquisition. Un test de perte de valeur doit en revanche être réalisé au moins une fois par an.

En K€	Montant Brut	Dépréciation	Montant Net
Ecart d'acquisition			
Pasquier Nutrition (1989-1990)	705	705	
Brioche Pasquier Sud (1990-1991)	6 707	6 707	
Pâtisserie Pasquier Nord (1992)	3 155	3 155	
Pâtisserie Pasquier Nord Scission Heunet (1)	3 424	3 424	
Pâtisserie Pasquier Sud (1993)	3 927	3 927	
Pâtisserie Pasquier Ouest :			
. Scission Heunet	3 424	3 424	
. Fusions Levé	204	204	
. Fusion Prodat	938	938	
Pâtisserie Pasquier Bretagne	4 455	4 455	
Brioche Pasquier Recondo	14 876	3 719	11 157
Brioche Pasquier Brescia	7 563	7 563	
SOPAFI	8 145		8 145
EPONA / PICARD	5 007		5 007
TOTAL	62 530	38 220	24 309

Au cours de l'exercice 2005, une dépréciation exceptionnelle supplémentaire de 2 700 M€ sur l'écart d'acquisition de Brioche Pasquier Brescia a été comptabilisée, résultant de l'actualisation du test de perte de valeur réalisé au 31 décembre 2004. Cet écart est par conséquent totalement déprécié au 31 décembre 2005.

Immobilisations

La norme IAS 16 prévoit un amortissement des immobilisations corporelles sur la durée attendue d'utilisation, avec pour corollaire l'obligation de déduire systématiquement de la base amortissable la valeur résiduelle estimée à la fin de cette durée d'utilisation.

L'application de cette norme, compte tenu de l'expérience acquise sur les durées d'utilisation propres au groupe, a conduit à retenir les durées d'amortissement suivantes :

- logiciels : 1 an
- bâtiments : 20 ans
- agencement des constructions : 8 ans
- matériel et outillage : 10 ans
- Autres immobilisations : 3 à 5 ans

S'agissant de matériel, outillage et bâtiments uniquement industriels, la valeur résiduelle estimée est nulle.

Valeur brute des immobilisations

En K€	2004	Augmentation	Diminution	2005
Ecarts d'acquisition	49 378	13 152		62 530
Frais d'établissement	165		50	115
Logiciels et marques	1 848	213	148	1 913
Fonds de commerce	878	245	203	920
Immobilisations incorporelles	2 891	458	401	2 948
Terrains	4 432	665	184	4 913
Constructions	85 328	13 472	2 872	95 928
Matériels et outillages	188 098	51 994	7 397	232 695
Autres immobilisations	5 647	1 428	676	6 399
Immobilisations en cours	9 824	21 342	10 037	21 129
Immobilisations corporelles	293 329	88 901	21 166	361 064
Participations	18	2 403		2 421
Autres immobilisations	522	569		1 091
Immobilisations financières	540	2 972		3 512
TOTAL	346 138	105 485	21 567	430 054

La rubrique « Augmentation » comprend la reprise des immobilisations des sociétés SOPAFI et EPONA/PICARD existantes au 1^{er} janvier 2005 du fait de leur première consolidation.

Amortissements

En K€	2004 retraité Normes IFRS	Augmentation	Diminution	2005
Ecart d'acquisition	35 520	2 700		38 220
Frais d'établissement	30	60	50	40
Logiciels et marques	1 211	273	147	1 337
Fonds de commerce	300	203		503
Immobilisations incorporelles	1 541	536	197	1 880
Terrains	5	10		15
Constructions	28 189	12 246	774	39 661
Matériels et outillages	84 293	45 793	5 098	124 988
Autres immobilisations	4 250	1 451	624	5 077
Immobilisations corporelles	116 737	59 500	6 496	169 741
TOTAL	153 799	62 736	6 693	209 841

La colonne « Augmentation » inclut la reprise des amortissements cumulés des sociétés SOPAFI et EPONA/PICARD du fait de leur première consolidation.

Détail des immobilisations financières

En K€	
Dépôts et cautionnement	778
Créances sur participations	2 402
Divers	332

Valeurs d'exploitation

Stocks

Les matières et les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits et les en-cours de production ont été évalués à leur coût de production, comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. En raison de leur caractère non significatif, les profits sur stocks résultant d'opérations intra-groupe ne sont pas éliminés.

<u>En K€</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Matières premières & autres approvisionnements	11 474	8 844	9 420
Produits en-cours & finis	11 463	7 507	7 310
Marchandises	818	423	417
Valeur brute	23 755	16 774	17 147
Dépréciation	-34		
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	23 721	16 774	17 147

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

<u>En K€</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Créances clients brutes et comptes rattachés	67 380	60 705	54 882
Dépréciation	- 686	- 394	- 339
CREANCES CLIENTS NETTES	66 694	60 311	54 543

Les créances clients sont à échéance à moins d'un an.

Autres créances d'exploitation et comptes de régularisation actif

En K€	2005	2004	2003
Fournisseurs Avances et acomptes	16	10	31
Créances diverses	23 421	11 733	19 566
Charges constatées d'avance	666	428	457
AUTRES CREANCES	24 103	12 171	20 053

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

Les moins-values latentes sur les valeurs mobilières de placement ont fait l'objet, à la clôture de l'année 2005, d'une provision pour dépréciation de 55 K€ et d'une reprise de la provision de 2004 de 2 972 K€. En revanche les produits latents, non significatifs, ne sont pas comptabilisés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (part du groupe)

EN K€	Capital	Primes	Réserves Consolidés	Résultat de l'exercice	Titre de l'entreprise consolidante	Dididendes distribués	Autres	Total Capitaux Propres
Situation à la clôture 2003								79 442
Mouvements 2004				10 517	-2 364	-3 493	302	4 961
Situation à la clôture 2004								84 403
Retraitements IFRS 31/12/2004							28 289	
Situation à la clôture après IFRS								112 692
Mouvements 2005								
- Titres d'autocontrôle (1)	-299		-1 422					
-Résultat consolidé de l'exercice				8 078				
-Distributions effectuées par l'entreprise consolidante						-3 470		
- Autres variations							5	
Total mouvements 2005	-299		-1 422	8 078		-3 470	5	2 892
Situation à la clôture 2005								115 584

(1) La société Brioche Pasquier ne détient plus d'actions propres au 31 décembre 2005. Le 19 décembre 2005, le Conseil d'Administration a décidé d'annuler l'intégralité des titres auto-détenus soit 149 353 titres pour un coût d'acquisition de 7 883 K€ (dont 6 162 K€ acquis avant le 01/01/2005).

Provisions pour risques et charges

En K€	2005	2004
Indemnités de départ en retraite	1 535	381
Provision / cession Brescia	1 672	
Autres Provisions pour risques et charges	1 772	947
Total	4 979	1 328

Dettes

Dettes financières

En K€		Dont à plus d'un an
Emprunt à moyen et long terme	53 309	32 650
Emprunt en devises à court terme	14 147	
Autres crédits à court terme	35 054	
Emprunts et dettes financières divers	535	
	103 045	

Autres dettes et comptes de régularisation

En K€	2005	2004	2003
Dettes fiscales et sociales	40 720	23 539	23 194
Dettes sur immobilisations	4 539	2 832	4 696
Autres dettes	3 287	4 813	1 910
Subventions d'investissement	910	1 072	1 220
Produits constatés d'avance	1		
Ecart de conversion	93	44	66
Valeur en fin d'exercice	49 550	32 300	31 086

Les subventions d'investissement, d'un montant de 910 K€, ont été transférées en compte de régularisation passif. Ces subventions, destinées à l'acquisition et à la création de valeurs immobilisées sont reprises au résultat au rythme des amortissements correspondants.

Brioche Pasquier UK ayant la livre sterling comme monnaie de fonctionnement, la conversion de ses comptes au cours de clôture aux fins de consolidation conduit à un écart de conversion de 93 K€.

Charges de personnel

Charges de personnel

En K€	
Salaires	66 473
Intéressement	3 464
Charges sociales	24 489
Participation	1 067
Transferts de charges	-1 390
Personnel extérieur	6 636
	100 738

Effectif

L'effectif au 31 décembre 2005 du groupe Brioche PASQUIER atteint 2 831 personnes.

	2005
Ouvriers	1 778
Employés	126
Technicien et agent de maîtrise	793
Cadres	134
Total	2 831

Rappel des effectifs des années précédentes :

Année 2004	2 438
Année 2003	2 501

Résultat financier

En K€	2005	2004	2003
Produits Financiers			
Produits de cession de VMP	554	54	87
Reprise de provision	2 972	4 147	5 074
Gain de change	246	286	1 043
Autres produits financiers	207	10	306
Charges financières			
Provision pour dépréciation	2 727	2 972	4 147
Intérêts sur emprunts	2 705	2 549	733
Autres charges	436	130	144
Charges de cession de VMP	631	1	
Perte de change . Ecart de conversion	41	78	86
Total	- 2 561	- 1 233	1 400

Autres produits et charges opérationnels

En K€	2005	2004	2003
Produits			
Produits cession éléments d'actifs	2 137	395	192
Produits cession sinistre			169
Subvention d'investissement	296	271	359
Bonis / rachat d'actions propres	61		
Reprise sur provision	150	678	205
Autres produits	1 390	1 105	753
Subvention d'exploitation	34	59	
Charges			
Sinistre			183
Dotations aux amortissements sinistre PP Bretagne			77
Valeur comptable nette éléments d'actifs cédés	2 200	596	256
Autres provisions pour risques et charges	2 983	3 481	657
Autres	2 744	981	710
Total	- 3 859	- 2 550	- 205

Impôt sur les bénéfices et impôts différés

Ventilation de l'impôt sur les résultats

En K€	
Impôts exigibles	3 710
Impôts différés	1 526
	5 236

Analyse des bases d'imposition

En K€	Base d'impôt différé	Impôt différé correspondant	Impôt différé 2004 et variations de périmètre	Variation inscrite en résultat
Actif				
Différences temporaires (Participation des salariés, Organic ...)	2 472	851	1 407	- 556
Provision IDR	1 535	516	532	-16
Déficits	5 048	1 639	984	655
	9 055	3 006	2 923	83
Passif				
Retraitement amortissements	-65 050	-22 402	-20 793	-1 609
	-65 050	-22 402	-20 793	-1 609
Total net	-55 995	-19 396	-17 870	-1 526

Les actifs et passifs d'impôt différé ont été compensés pour la présentation du bilan consolidé. L'ajustement, lié à la variation du taux d'impôt et de l'impôt différé constaté en capitaux propres au 1^{er} janvier 2005 a été comptabilisé en résultat.

Seul le déficit de Picard SA a été activé au 31 décembre 2005, compte tenu des prévisions de retour à bénéficiaire à court terme. L'impact dans le résultat consolidé est de +699 K€.

Les déficits fiscaux des autres filiales (pour celles non intégrées fiscalement) n'ont pas été activés au 31 décembre 2005. L'impact aurait été de 737 K€ sur le résultat de l'exercice.

Passage de l'impôt théorique à l'impôt réel

En K€

Résultat consolidé av. impôts	13 314
Taux Impôt Société	34,43%
Charge d'impôt théorique	4 584
IS / Déficit des filiales non activé	737
Dépréciation sur écart d'acquisition et fonds de commerce (net)	503
Impôt Différé Actif non Comptabilisé	1 240
Différences fiscales (impact variation de taux d'IS)	-376
Autres	-212
Charge d'impôt réel	5 236

Intégration fiscale

Au titre de 2005, les sociétés Brioche Pasquier, Brioche Pasquier Alpes, Brioche Pasquier Paris, Brioche Pasquier Sud, Brioche Pasquier Nord, Pâtisserie Pasquier est, Pâtisserie Pasquier Nord et Pâtisserie Pasquier Sud ont été fiscalement intégrées.

En K€	
Neutralisation de la quote-part de frais et charges sur dividendes	50
Utilisation du déficit des sociétés déficitaires	940
Application d'un seul abattement forfaitaire pour le calcul de la contribution sociale	- 72
Economie d'intégration	918

Engagements relatifs au personnel

Personnel des sociétés françaises

Les conventions collectives applicables aux sociétés françaises consolidées (convention des activités industrielles de boulangerie et pâtisserie et convention des biscotteries, biscuiteries, etc... dite «Alliance 7 ») imposent le versement d'indemnités de départ à la retraite.

Les droits acquis des salariés au 31 décembre 2005 ont fait l'objet d'un calcul actuariel. Cette évaluation résulte de l'application d'une méthode prospective dont les hypothèses (âge de départ à la retraite, taux de rotation du personnel, taux de croissance des salaires) varient en fonction des sociétés. Le montant de ces engagements est évalué, charges sociales comprises, à 2.428 K€.

La gestion de ces engagements de retraite a été externalisée pour partie auprès de la compagnie d'assurance AZUR par le biais d'un contrat groupe. La valeur capitalisée au 31 décembre 2005 est de 893 K€. La gestion des engagements par l'assurance n'inclut pas les charges sociales éventuellement dues.

Le solde non externalisé des engagements de retraite (incluant les charges sociales) est provisionné dans les comptes consolidés du Groupe pour un montant total de 1.535 K€.

Personnel des sociétés étrangères

La société espagnole n'est tenu par aucun engagement de retraite.

La société italienne a comptabilisé un engagement de retraite s'élevant à 630 K€ au 31 décembre 2005 (dont 187 K€ au titre de la dotation de l'exercice).

Les engagements de retraite des sociétés anglaise, belge et allemande n'ont pas été provisionnés, leur montant n'est pas significatif au niveau du Groupe compte tenu des faibles effectifs.

Engagement hors bilan

Engagements financiers

Les emprunts souscrits sur six ans dans le cadre de l'OPRA sont assortis d'une clause de défaut. Brioche Pasquier a pris l'engagement de respecter, pendant toute la durée du prêt les ratios suivants :

-Fonds propres / Dettes financières bancaires à terme > 1
Ratio au 31/12/2005 : 1,12

- Frais financiers / Excédent brut d'exploitation < 20%
Ratio au 31/12/2005 : 6,0%

- Cash-flow disponible avant dividendes et après investissements autofinancés > 20 millions d'euros, avec affectation prioritaire au remboursement des prêts
Capacité d'autofinancement au 31/12/2005 : 35 647 K€

Ces chiffres s'entendent consolidés.

Ces emprunts font également l'objet d'un gage de compte d'instruments financiers par caution, constitué par la société holding Pasquier SA au profit des organismes financiers.

Au 31 décembre 2005, étaient inscrits en compte 1 250 000 actions de la SA BRIOCHE PASQUIER. Le nantissement est inscrit jusqu'à concurrence de 68 750 K€.

Les crédits court terme sollicités également dans le cadre de l'OPRA font l'objet d'une garantie par cession de créances professionnelles (Dailly) :

Autorisation : 70 000 K€

Utilisation au 31/12/2005 : 43 897 K€

Les acquisitions de titres réalisées n'ont donné lieu à aucune clause de complément de prix.

Il n'existe par ailleurs pas d'autres nantissements, hypothèques ou autres sûretés réelles.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Leur mission entre dans le cadre de l'audit légal uniquement.

En € et hors taxe	2005	2004
Société LBA représentée par Monsieur Gilles Blanchard:	38 250	35 500
Société FIDEA- FPL représentée par Monsieur Jean-Philippe Chauvière	38 250	35 500

Résultat dilué par action

Il n'existe pas d'élément dilutif à ce jour.

IV – Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(au 31 décembre 2005)

En K€	2005	2004
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat Net des Sociétés intégrées	8 078	17 250
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements	28 060	25 074
- Provisions (sauf sur actif circulant)	2 402	-2 962
- Plus ou moins-value de cessions nettes d'impôts	1	55
Marge Brute d'autofinancement des sociétés intégrées	38 451	39 417
Variation des besoins en fonds de roulement liés à l'activité :		
- Variation des stocks	-2 402	372
- Variation des créances d'exploitation	-2 945	2 036
- Variation des dettes d'exploitation	- 8 403	9 983
TOTAL	24 791	51 808
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Incidence des variations de périmètre	-21 858	0
Acquisitions d'immobilisations	-31 506	-21 168
Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	2 199	426
Dettes sur acquisitions d'immob.	1 358	-1 864
TOTAL	-49 807	-22 606
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Variation des emprunts	-13 029	-11 390
Dividendes versés aux actionnaires Société Mère	-3 470	-3 493
Variation de capital	-7 883	0
Autres mouvements sur capitaux propres	5	-28
Acquisition ou cession d'actions propres et transfert 5020 ->2772	6 162	-2 364
TOTAL	-18 215	-17 275
VARIATION DE TRESORERIE	-43 231	11 928
TRESORERIE D'OUVERTURE	-8 290	-20 217
TRESORERIE DE CLOTURE	-51 521	-8 290
VARIATION DE TRESORERIE	-43 231	11 927

V - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société BRIOCHE PASQUIER S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la société BRIOCHE PASQUIER S.A. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué en Annexe, les comptes consolidés au 31 décembre 2005 intègrent les conséquences financières de la cession de la Société italienne Brioche Pasquier BRESCIA intervenue au cours du premier trimestre 2006, à savoir :

- dépréciation complémentaire de l'écart d'acquisition de 2.7 M€ ramenant sa valeur à 0 ;
- constitution d'une provision pour risques et charges de 2.7 M€ couvrant les engagements d'abandons financiers consentis au cessionnaire.

Les contrôles réalisés ne remettent pas en cause les estimations de la Direction telles qu'exposées en Annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

B. Comptes sociaux de la société mère Brioche Pasquier au 31/12/05

I. Bilan au 31 décembre 2005

ACTIF En K€	Net 2005	Net 2004	Net 2003
Immobilisations incorporelles	5	14	7
Immobilisations corporelles	24 337	18 651	20 236
Immobilisations financières	154 943	131 312	132 737
Total Actif Immobilisé	179 285	149 977	152 980
Stock en cours	2 651	2 267	2 611
Créances d'exploitation	27 134	25 600	26 363
Valeurs mobilières de placement	2 702	11 448	10 574
Disponibilités	39	127	128
Charges constatées d'avance	9	21	26
Total Actif Circulant	32 535	39 463	39 702
Compte de régularisation actif			
Total de l'Actif	211 820	189 440	192 682
PASSIF	2005	2004	2003
En K€			
Capital	8 620	8 918	8 918
Primes	2 632	2 632	2 632
Réserve légale	1 333	1 333	1 333
Autres réserves	38 755	34 443	17 678
Report à nouveau	98	75	489
Résultat de l'exercice	- 2 956	15 390	19 843
Subvention d'investissement	5	5	
Provisions réglementées	10 260	2 715	3 210
Total des Capitaux Propres	58 747	65 511	54 104
Provisions pour risques et charges	139	119	71
Total des Provisions		119	71
Emprunts et dettes financières (1)	128 182	104 793	117 943
Dettes d'exploitation	16 312	15 183	16 298
Dettes sur immobilisations	150	85	459
Dettes fiscales et sociales	2 759	3 368	3 609
Autres dettes	5 452	337	18
Total des Dettes (2)	152 855	123 766	138 327
Compte de régularisation passif	79	43	180
Total du Passif	211 820	189 440	192 682
(1) Dont concours bancaires		12	117
(2) Dont à moins d'un an	97 170	82 969	85 529

II - Compte de résultat au 31/12/2005

	2005	2004	2003
En K€			
Production totale	121 947	137 175	139 403
Achats consommés	- 55 445	- 61 483	-60 804
Charges externes	- 42 736	- 46 638	-48 566
Impôts et taxes	- 1 846	- 1 850	-1 457
Charges de personnel	- 13 427	- 14 372	-15 030
Dotation aux amortissements et provisions	- 3 505	- 4 632	-4 369
Autres charges et produits d'exploitation	1 445	1 761	1 651
Reprise sur amortissements, provision et transfert de charges	1 421	1 767	1 859
Résultat d'exploitation	7 854	11 728	12 687
Quote-part sur opérations faites en commun	12	- 23	26
Produits financiers	7 679	18 367	19 645
Charges financières	- 12 973	- 8 496	-5 007
Résultat financier	- 5 294	9 871	14 637
Résultat courant	2 573	21 576	27 350
Produits et charges exceptionnels	- 5 337	- 3 286	-2 380
Participation des salariés		- 332	-328
Impôt sur les sociétés	192	- 2 569	-4 800
Résultat net de l'exercice	- 2 956	15 390	19 843

III – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

III – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En K€	Brioche Pasquier Alpes	Brioche Pasquier Paris	Brioche Pasquier Sud	Pâtisserie Pasquier Nord	Pâtisserie Pasquier Ouest	Pasquier Nutrition	Pâtisserie Pasquier Val Du loir	Pâtisserie Pasquier Sud	Brioche Pasquier Nord	Brioche Pasquier Recondo	Brioche Pasquier Brescia	Brioche Pasquier Brescia	Brioche Pasquier Belgique	Brioche Pasquier Deutschland	Brioche Pasquier UK
Capital	960	5 400	2 059	4 552	3 287	307	250	4 130	2 540	22 106	120	120	19	25	15
Capitaux propres hors capital, Résultat, subventions et provisions réglementées	16 869	13 426	2 926	9 074	13 016	737	286	- 2 536	2 515	-7 406	9	3 747	102	11	71
Quote part du capital détenu	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	99	99	100	100	100
Valeur nette comptables des titres	845	4 955	9 532	12 173	10 561	516	229	8 289	486	22 106	0	6 519	19	25	15
Prêts et avances	- 2 200	-8 600		-4 100	6 930	- 530	100	13 000	12 300	9 933	2 553	4 353			
Chiffres d'affaires (1)	70 715	92 038	80 525	42 540	101 131		2 186	26 652	69 601	38 389	12 297	12 872	8 064	2 039	5 067
Résultats	282	1 056	2 615	1 925	1 893	- 499	-12	-2 826	198	-1 796	14	-3 738	61	19	68
Dividendes versés			2 873												
(1) dont inter-société	21 464	21 776	11 806	42 343	15 442		772	26 644	22 948	19	227	72			

IV - Tableau des résultats des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 1998	EXERCICE 2001	EXERCICE 2002	EXERCICE 2003	EXERCICE 2004	EXERCICE 2005
I Capital en fin d'exercice						
Capital social	10 002 985	13 334 190	13 214 180	8 918 334	8 918 334	8 619 628
Nombre des actions ordinaires existantes	3 280 764	6 667 095	6 607 090	4 459 167	4 459 167	4 309 814
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes						
Nombre maximal d'actions futures à créer						
. Par conversion d'obligations						
. Par exercice de droits de souscription						
II Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffre d'affaires hors taxes	69 011 171	123 140 454	138 670 830	139 428 189	137 158 311	121 965 032
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	24 043 637	29 371 278	36 930 364	28 139 665	23 997 340	7 639 221
Impôts sur les bénéfices	5 189 643	6 023 565	1 702 246	4 799 774	2 568 637	192 298
Participation des salariés due au titre de l'exercice	383 905	541 051	75 676	327 757	331 977	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	15 624 208	18 539 704	26 991 917	19 842 834	15 389 752	-2 956 110
Résultat distribué	3 501 045	5 333 676	5 285 672	3 567 334	3 567 334	3 232 361
III Résultats par action						
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	5,63	3,42	5,32	5,16	4,73	1,73
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4,76	2,78	4,09	4,45	3,45	-0,69
Dividende attribué à chaque action	1,07	0,80	0,80	0,80	0,80	0,75
IV Personnel						
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	306	321	335	359	337	352
Montant de la masse salariale de l'exercice	7 086 227	9 237 734	9 489 417	11 310 117	10 813 688	9 886 420
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales).....	2 002 651	2 251 185	2 673 599	3 720 082	3 558 244	3 540 306

V – Projet d'affectation de résultat (en Euros)

Perte nette comptable : 2.956.109,92 €
Perte totale à affecter : 2.858.397,92 €

Affectation :

Autres réserves : 2.858.397,92 €

VI - Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BRIOCHE PASQUIER S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe « Titres de participation » de l'annexe expose qu'une provision complémentaire pour dépréciation a été constituée sur les titres de la filiale Brioche Pasquier Brescia à hauteur de 6.5 M€ et qu'une provision pour dépréciation de la créance rattachée a été constatée pour un montant de 2.7 M€, compte tenu de la cession de cette filiale au cours du premier trimestre 2006.

Tous les actifs financiers possédés par la société BRIOCHE PASQUIER dans cette filiale sont entièrement provisionnés au 31 décembre 2005.

Les contrôles effectués ne remettent pas en cause les estimations de la direction sur le portefeuille titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Carquefou, le 24 mars 2006

Nantes, le 24 mars 2006

L.B.A.

Commissaire aux comptes

FIDEA-FPL Nantes

Commissaire aux comptes

Gilles BLANCHARD

Commissaire aux comptes

Jean-Philippe CHAUVIERE

Commissaire aux comptes